

FORMATION DE SENTINELLES AU REPÉRAGE DE LA CRISE SUICIDAIRE

La formation vise à renforcer les habiletés et dispositions spontanées des participants pour repérer, au sein de leur communauté de vie, les signes d'alerte d'un risque suicidaire et orienter les personnes repérées vers les ressources d'évaluation et/ou de soin adaptées.



COMPÉTENCES VISÉES

A L'ISSUE DE LA FORMATION, LES PARTICIPANTS SERONT EN CAPACITÉ DE :

- Repérer des personnes en souffrance au sein de leur milieu de vie ou de travail
- Aller vers les personnes repérées et entrer en relation avec elles
- Orienter, et accompagner si nécessaire, les personnes repérées vers les ressources appropriées
- Connaître le champ et les limites de son action
- Prendre soin de sa propre santé mentale



PUBLIC CIBLE

Tout professionnel ou citoyen présentant une disposition spontanée à l'aide et au souci pour autrui

Quelques exemples de personnes concernées : travailleur social, aide-soignante, auxiliaire de vie, enseignant, agent d'accueil, bénévole dans une association d'aide ou de soutien, pharmacien d'officine, élu, professionnel des ressources humaines, coiffeur ou socio esthéticien, pompier, postier/facteur, guichetier, agent de police...



DURÉE DE LA FORMATION

1 journée



CONDITIONS DE PARTICIPATION

EN SUIVANT LA FORMATION, LE PARTICIPANT S'ENGAGE À :

- Intégrer le réseau de prévention de la crise suicidaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- S'inscrire à l'espace collaboratif dédié de l'Agora Social Club
- Figurer sur le répertoire des personnes formées de la région
- Signer la charte d'engagement et la faire contre signer par son employeur

A CE TITRE, IL BÉNÉFICIE DE :

- Un accès aux ressources locales (ROR et autres...) sur le territoire pour faciliter l'orientation des personnes qu'il repère
- Des temps d'échanges départementaux entre personnes formées, organisés par le CODES - CODEPS et animés par un ou des formateurs

Ces temps d'échanges ont pour objectif de proposer une sensibilisation continue sous la forme de retours d'expériences et de mise à jour des connaissances.

SATISFACTION ET PARTICIPATION

80% des participants indiquent que la formation répond complètement ou en grande partie à leurs attentes

89% indiquent que la formation sera utile dans leurs pratiques professionnelles ("complètement ou "en grande partie")

Source : évaluation régionale année 1 - 2020

Deux sessions proposées dans les Alpes de Haute-Provence :

Jeudi 30 mai 2024 à Manosque

OU

Vendredi 4 octobre 2024 à Digne-les-Bains

FORMATION À L'ÉVALUATION DU POTENTIEL DE LA CRISE SUICIDAIRE ET ORIENTATION

La formation vise à être en mesure d'évaluer une potentielle crise suicidaire et d'orienter les personnes vers la ressource adéquate.



COMPÉTENCES VISÉES

**A L'ISSUE DE LA FORMATION, LES PARTICIPANTS
SERONT EN CAPACITÉ DE :**

- Evaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le degré de dangerosité (létalité du moyen), d'urgence (imminence du passage à l'acte) et de risque de passage à l'acte
- Orienter vers un intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver



PUBLIC CIBLE

Prérequis : psychologue et tout professionnel de santé formés à l'entretien clinique, libéraux ou salariés, comme les psychiatres, psychologues cliniciens, cadres de santé et infirmiers diplômés d'Etat travaillant en psychiatrie ou en soins primaires, en santé scolaire ou universitaire ou en services de santé au travail par exemple, travailleurs sociaux bénéficiant d'une expérience confirmée de la pratique d'entretien et sous conditions d'exercice.



DURÉE DE LA FORMATION

2 journées



CONDITIONS DE PARTICIPATION

**EN SUIVANT LA FORMATION, LE
PARTICIPANT S'ENGAGE À :**

- Intégrer le réseau de prévention de la crise suicidaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- S'inscrire à l'espace collaboratif dédié de l'Agora Social Club
- Figurer sur le répertoire des personnes formées de la région
- Signer la charte d'engagement et la faire contre signer par sa structure

A CE TITRE, IL BÉNÉFICIE DE :

- Un accès aux ressources locales (ROR et autres...) sur le territoire pour faciliter l'orientation des personnes qu'il repère
- Un temps d'échanges départemental des personnes formées organisé par le CODES-CODEPS

Cette rencontre a pour objectif de proposer une sensibilisation continue sous la forme de retours d'expériences et de mise à jour des connaissances.

SATISFACTION ET PARTICIPATION

100% des participants indiquent que la formation répond complètement ou en grande partie à leurs attentes

100% indiquent que la formation sera utile dans leurs pratiques professionnelles ("complètement ou "en grande partie")

Source : évaluation régionale année 1 - 2020

Deux sessions proposées dans les Alpes de Haute-Provence :

Jeudi 14 et vendredi 15 mars 2024 à Manosque

OU

Lundi 10 et mardi 11 juin 2024 à Digne-les-Bains